



DOSSIER INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2020-2021

Les parents sont invités à téléphoner pour prendre RDV au service scolaire pour déposer le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

L'ENFANT

Nom :	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Prénom :	
Né(e) le : _ _ _ _ _ _ _ _	Commune de naissance :
Adresse N°/ rue :
Code Postal : _ _ _ _	Commune :

SCOLARISATION en cours si déjà scolarisé sur une autre commune

Commune :
Ecole fréquentée :
Niveau :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Ecole de secteur :	<input type="checkbox"/> Jean d'Ormesson	<input type="checkbox"/> Escholiers	<input type="checkbox"/> Louise Michel	<input type="checkbox"/> Cassin/Cabrol
<input type="checkbox"/> Maternelle	Petite section	<input type="checkbox"/> Moyenne section	<input type="checkbox"/> Grande section	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Elémentaire	CP	<input type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> CE2	<input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/>
Date de la validation /..... /..... / 2020			Ciril	<input type="checkbox"/>
Visa :	BB	<input type="checkbox"/>	MH	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS A FOURNIR

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.

Documents justificatifs (**originaux et photocopies**) à présenter obligatoirement en Mairie, service des Affaires scolaires.

- | | |
|--|--------------------------|
| 1- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant | <input type="checkbox"/> |
| 2- Carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires ou à défaut les certificats de vaccinations | <input type="checkbox"/> |
| 3- Pièce d'identité de l'un des responsables légaux | <input type="checkbox"/> |
| 4- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois | <input type="checkbox"/> |
| 5- Intégralité du dernier avis d'imposition 2019 sur revenus 2018.
En cas de non présentation le tarif maximum sera appliqué | <input type="checkbox"/> |
| 6- En cas de séparation ou de divorce, un extrait du jugement définissant la garde de l'enfant ou l'autorisation de l'autre parent avec photocopie d'une pièce d'identité. | <input type="checkbox"/> |

En cas de demande de dérogation, veuillez vous rapprocher du service des Affaires scolaires